



# SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE

2022-2023

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Élèves occupant un emploi durant l'année  
scolaire

Emploi →

## DE QUOI EST-IL QUESTION ?

Occuper un emploi signifie : travailler pour un employeur en retour d'un salaire, travailler dans l'entreprise familiale, que ce soit avec ou sans rémunération, ou effectuer des petits travaux en étant payé (garde d'enfants, tondre le gazon d'un voisin...). Ne sont pas considérés comme des emplois durant l'année scolaire les tâches ménagères effectuées à la maison contre de l'argent de poche (faire la vaisselle, passer l'aspirateur...), ainsi que les emplois d'été.

## Élèves occupant un emploi durant l'année scolaire

Élèves de 12 à 17 ans

Territoires	Sexes réunis		Garçons		Filles	
	N <sup>e</sup>	%	N <sup>e</sup>	%	N <sup>e</sup>	%
Abitibi-Témiscamingue	5 300	67 ↑	2 600	65 ↑	2 700	70 ↑
Québec	227 500	51	111 900	48	115 500	53

N<sup>e</sup> Nombre estimé  
↑ % régional plus élevé que celui du reste du Québec

## Notes

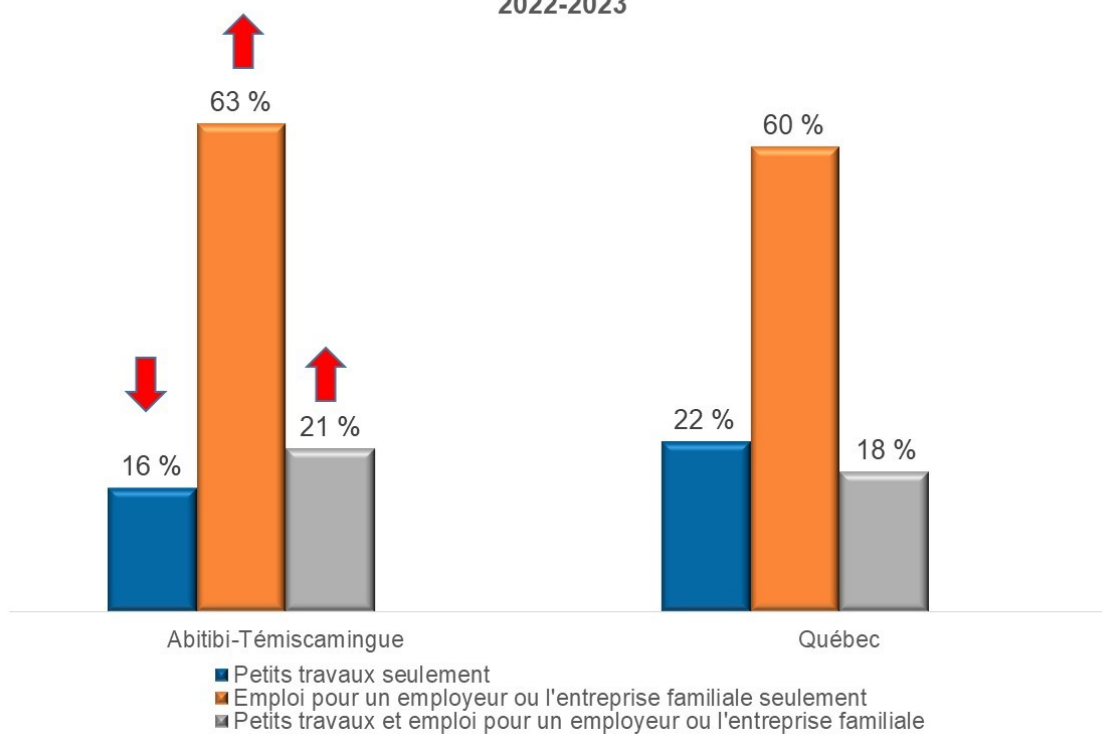
Dans le tableau précédent, la comparaison des données (représentée par le symbole ↑) est effectuée entre le pourcentage régional et celui du reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données « Québec » présentées dans ce tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec, qui inclut la région.

Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement des estimations.

## FAITS SAILLANTS

En Abitibi-Témiscamingue, les deux tiers des élèves (67 %) occupaient un emploi durant l'année scolaire, un résultat supérieur à celui du reste de la province (51 %). Les filles (70 %) étaient plus nombreuses que les garçons (65 %) dans cette situation. Dans les deux cas, les proportions régionales sont plus élevées que celles du reste du Québec (respectivement 53 % et 48 %).

Proportion (%) d'élèves occupant un emploi durant l'année scolaire, selon la catégorie d'employeur, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2022-2023

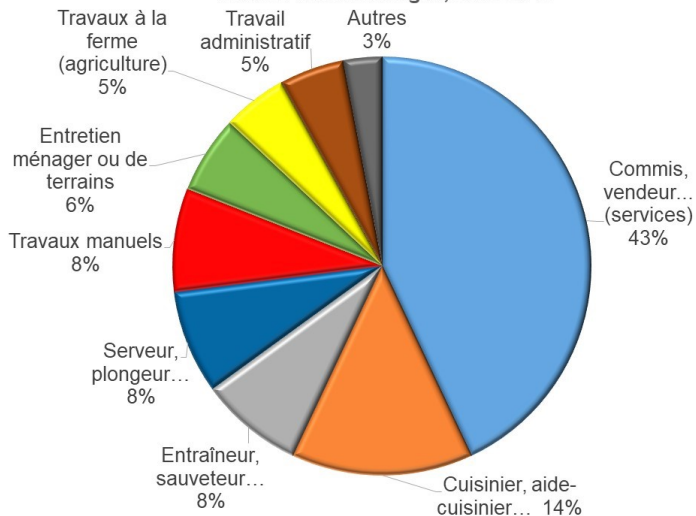


↑ Pourcentage significativement plus élevé que celui du reste du Québec  
 ↓ Pourcentage significativement plus faible que celui du reste du Québec

Dans la région, 16 % des élèves occupant un emploi avaient effectué seulement des petits travaux durant l'année scolaire, un résultat plus faible que dans le reste du Québec (22 %). De plus, 63 % avaient un emploi chez un employeur ou dans l'entreprise familiale (sans petits travaux) et 21 % travaillaient pour un employeur ou dans l'entreprise familiale, tout en effectuant de petits travaux. Dans les deux cas, ces pourcentages sont plus élevés que ceux dans le reste de la province (respectivement 60 % et 18 %).

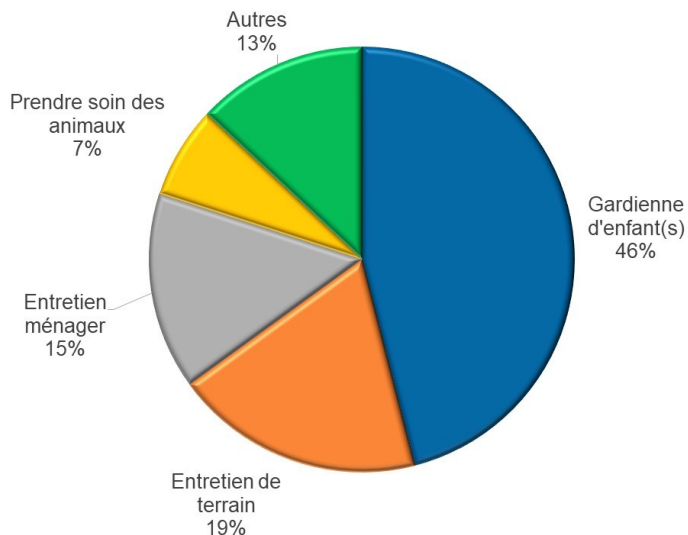
À noter que dans la région (données non illustrées), les filles étaient plus nombreuses que les garçons à avoir effectué seulement des petits travaux (20 % contre 13 %) alors qu'à l'inverse, plus de garçons que de filles travaillaient pour un employeur ou dans l'entreprise familiale (69 % contre 57 %).

Répartition (%) des élèves occupant un emploi chez un employeur ou dans l'entreprise familiale, selon le type d'emploi, Abitibi-Témiscamingue, 2022-2023



Dans la région, parmi les élèves occupant un emploi chez un employeur ou dans l'entreprise familiale, 43 % travaillaient dans les services (vendeurs, commis...), 14 % comme cuisiniers et 8 % en tant qu'entraîneurs (sauveteurs ou moniteurs).

Répartition (%) des élèves effectuant des petits travaux, selon le type de travaux, Abitibi-Témiscamingue, 2022-2023



Parmi les élèves effectuant des petits travaux (avec rémunération), la majorité étaient gardiennes d'enfant(s) (46 %), alors que 19 % faisaient l'entretien de terrain et 15 % de l'entretien ménager.

## Évolution dans le temps

Les résultats de l'enquête 2016-2017 ne peuvent être comparés à ceux de l'enquête réalisée en 2010-2011, en raison de modifications apportées aux questions posées aux élèves. Ces modifications étaient nécessaires pour assurer une plus grande précision des données recueillies.

De 2016-2017 à 2022-2023, la situation régionale est demeurée stable dans l'ensemble, et particulièrement chez les filles. Néanmoins, chez les garçons, la proportion occupant un emploi durant l'année scolaire est passée de 61 % à 65 %, soit une hausse significative.

## Qu'est-ce qui influence les résultats ?



La santé d'un individu est influencée par de nombreux facteurs. L'EQSJS permet de dégager des caractéristiques liées à diverses problématiques ou comportements chez les jeunes. Dans le tableau suivant, la flèche (↑) indique que le pourcentage d'élèves est plus élevé parmi ceux présentant la caractéristique mentionnée. Exemple : les élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine (premier facteur dans la liste) étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir été blessés dans le cadre de leur travail. Cela ne signifie pas que le nombre d'heures de travail élevé entraîne automatiquement des blessures mais qu'il existe une association statistique entre les deux. Les autres indicateurs sur le l'emploi font également l'objet d'une fiche qu'il est possible de consulter.

### Indicateurs sur l'emploi

#### Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'emploi

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'emploi	Occuper un emploi	16 heures ou + par semaine	Reçu des consignes de sécurité	Blessés au travail
Travaillant 16 heures ou plus par semaine			↑	↑
Travaillant pour un employeur		↑	↑	
Étudiant au 2e cycle (secondaire 3, 4 et 5)	↑	↑		
Ayant un risque élevé de décrochage scolaire		↑		
Ayant un faible risque de décrochage scolaire	↑			
Vivant dans une famille reconstituée ou monoparentale		↑		
Vivant dans une famille biparentale	↑			
Dont les deux parents occupent un emploi	↑			
Ayant un faible soutien social dans leur famille		↑		
Ayant un soutien élevé de leurs amis	↑			

#### Source :

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2022-2023  
 Rapport provincial : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

## Questions ou commentaires ?



**Courriel :**  
**Téléphone :**

Guillaume Beaulé, Direction de santé publique  
 guillaume\_beaulé@ssss.gouv.qc.ca  
 819 764-3264, poste 49211